

VO-LI-041

VERYONE® - Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2015/830)

Version: 1

Version date: 11/06/2019

Language: FR

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1-1 Identificateur de produit

Nom du produit: VeryOne® Lubricity Improver 041

Code produit : VO-LI-041

Type de produit : mélange

1-2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Additif pour carburant.

Utilisations contre-indiquées: Aucune donnée disponible.

1-3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VeryOne - SORGUES site:

1928, Avenue d'Avignon

CS 90109 SORGUES

84275 VEDENE CEDEX

FRANCE

Tel: + 33(0)4.90.33.62.00 (8h-19h, GMT+1)

Fax: + 33(0)4.90.33.64.05

E-mail: fds@veryone.com

1-4 Numéro d'appel d'urgence

France INRS – ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

VeryOne : +33.(0)4.90.33.62.00 (8h-19h, GMT+1)

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2-1 Classification du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

- **Mentions de danger relatives aux dangers pour la santé**

Toxicité par aspiration, catégorie 1, H304

STOT (voie orale – système nerveux central) – exposition unique, catégorie 3, H336

Cancérogénicité, catégorie 2, H351

- **Mentions de danger relatives aux dangers pour l'environnement**

Toxicité à long terme pour le milieu aquatique, catégorie 2, H411

2-2 Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 - Peut provoquer somnolence ou des vertiges
H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Conseils de prudence :

Prévention :

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P210 - Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P280 – Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention :

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin
P308+P313 – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Stockage :

P331 - NE PAS faire vomir
P403+P233 - stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination :

P501 - éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales.

2-3 Autres dangers

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS ON INGREDIENTS

3-1 Substances

Non applicable.

3-2 Mélanges

Substance	C (%)	Classification	Limites de concentration spécifiques
Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene N°CAS: N°EC:919-284-0 N°IDX: Enregistrement REACH: 01-2119463588-24-XXXX	10-100	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H336 - Peut provoquer somnolence ou des vertiges H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	Voir section 8.1

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>.

3-3 Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

4 - PREMIERS SECOURS

4-1 Description des premiers secours

Conseils généraux

En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible). Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance. Garder la personne affectée au chaud, immobile et couverte.

En cas d'inhalation

Fournir de l'air frais. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement. Utiliser un masque Ambu ou un respirateur. Si la respiration est irrégulière ou interrompue, pratiquer la respiration artificielle, à défaut le bouche à bouche.

Après contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon. Remplacer les vêtements contaminés et trempés.

En cas de contact avec les yeux

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste. Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.



En cas d'ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou une personne avec des crampes.

4-2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et les effets connus les plus importants sont décrits dans l'étiquetage (voir la section 2.2) et/ou dans la section 11.

4-3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5-1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau direct.

5-2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5-3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

5-4 Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie. Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes. Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité. Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger. Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6-1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Mettre les personnes en sécurité. Utiliser une protection respiratoire appropriée. Assurer une ventilation adéquate.



6-2 Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus. Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol. Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts. Contenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6-3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets. Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination. Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel). Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine). Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales. Ventiler la zone concernée.

6-4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7.

Élimination des déchets : voir la section 13.

Équipements de protection individuelle : voir la section 8.

6-5 Informations complémentaires

Pas de données disponibles.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7-1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les conteneurs de stockage fixes, récipients de transfert et l'équipement associé doivent être mis à la terre pour éviter l'accumulation d'électricité statique.

Mesures de protection :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter flammes nues et sources d'ignition d'énergie élevée.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques, ou l'utilisation de protections respiratoires appropriées.

Permettre seulement l'accès au personnel autorisé.

Les égouts et les conduites doivent être protégés contre l'entrée du produit.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.



7-2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder sous clef.

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Utiliser un drainage isolé pour empêcher un déversement sur le sol.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir à l'écart d'acides forts et de bases fortes.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

7-3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

8 - CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8-1 Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Limites d'exposition / normes :

Nom de la substance	Forme	Limite / Standard			Note	Source
Hydrocarbures, C10, aromatics, >1% naphthalene	Vapeur	VME* (calcul réciproque)	100mg/m ³	17ppm	Total Hydrocarbures	ExxonMobil
Naphthalene	-	VME*	50 mg/m ³	10 ppm	Peau	INRS
Naphthalene	-	VME*	10 ppm		Peau	ACGIH

*Valeur moyenne d'exposition

Remarque : vous pouvez obtenir des informations sur les procédures de surveillance recommandées auprès des agences/instituts appropriés: INRS

8-2 Contrôles de l'exposition

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle (voir la section 7).

Equipement de protection individuelle



Protection des yeux et du visage :

Protection oculaire adaptée aux risques chimiques.

Protection de la peau :

Protection des mains: Port de gants

Recommandation : Viton, épaisseur minimum 0.71 mm ou une barrière de protection comparable avec un niveau de performance élevé pour des conditions d'utilisation continue par contact, une durée de 480 minutes minimum de perméabilité conformément aux normes EN 420 et EN 374.

Protection du corps :

Port d'une tenue adaptée aux risques chimiques.

Recommandation : Le port d'une tenue résistant aux produits chimiques et aux produits pétroliers est recommandé.

Protection respiratoire :

Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire peut s'avérer nécessaire selon les conditions d'utilisation.

Recommandation : Demi-masque respiratoire à élément filtrant de type A. En présence de concentrations élevées dans l'air, utiliser un appareil respiratoire autonome agréé.

Contrôles liés à la protection de l'environnement:

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus. Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol. Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts. Contenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

8-3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9-1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Liquide
Couleur :	Jaune clair à jaune foncé
Odeur :	Hydrocarbure aromatique
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles
pH :	< 7
Point de fusion/point de congélation :	< - 6 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	> 180 °C
Point d'éclair :	> 65 °C (ASTM D-93)
Taux d'évaporation (Acétate de butyle =1) :	0,08 pour la substance : Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene
Inflammabilité :	Pas de donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	UEL : 7,0 LEL : 0,9 [Extrapolé pour la substance: Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene]
Pression de vapeur :	0,08 kPa à 20°C [Calculée pour la substance : Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene]

Densité de vapeur (air = 1) :

4,6 à 101 kPa pour la substance : Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene
env. 0,9 (20 °C)

Densité relative :

Solubilité(s) :

Eau : < 0,005 g/100ml (25 °C)

Coefficient de partage: n-octanol/eau :

< 4 [Estimation pour la substance : Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene]
> 300 °C

Température d'auto-inflammation :

Température de décomposition :

Pas de données disponibles

Viscosité :

< 15 mm².s⁻¹ (20 °C) et < 40 mm².s⁻¹ (0 °C)

Propriétés explosives :

Pas de données disponibles

Propriétés comburantes :

Pas de données disponibles

9-2 Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles.

10 - STABILITE ET REACTIVITE

10-1 Réactivité

Voir sous-rubriques ci-dessous.

10-2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10-3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

10-4 Conditions à éviter

Flammes nues et sources d'ignition d'énergie élevée.

10-5 Matières incompatibles

Oxydants forts, acides forts et bases fortes.

10-6 Produits de décomposition dangereux

Produit ne se décomposant pas dans les conditions normales.

10-7 Informations complémentaires

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée disponible sur le produit fini.

Le produit est classé selon le calcul par la méthode conventionnelle (règlement CLP) sur la base des données disponibles sur les ingrédients, et selon sa présentation.

11-1 Informations sur les effets toxicologiques

Ci-dessous les informations toxicologiques de la substance «Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene » présente à une concentration de [10;100] % dans ce mélange.

Classe de danger	Conclusion / Remarques
Inhalation	
Toxicité aiguë: (Rat) 4 heure(s) CL50 > 4688 mg/m ³ (Vapeur) Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE 403.
Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Des températures élevées une action mécanique peuvent produire des vapeurs, brouillards ou émanations susceptibles d'être irritants pour les yeux, le nez, la gorge ou les poumons.
Ingestion	
Toxicité aiguë (Rat): DL50 > 5000 mg/kg Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE 401.
PEAU	
Toxicité aiguë (Lapin): DL50 > 2000 mg/kg Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE 402.
Corrosion cutanée/Irritation: Données disponibles Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Peut dessécher la peau, entraînant gêne et dermatite. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE 404.
YEUX	
Lésions oculaires graves/Irritation: Données disponibles Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Peut causer une gêne oculaire légère et passagère. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE 405.
Sensibilisation	
Sensibilisation respiratoire: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible d'être un sensibilisant cutané. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE 406.
Aspiration : Données disponibles.	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Basé sur les propriétés physico-chimiques du produit.

Classe de danger	Conclusion / Remarques
Mutagenicité sur les cellules germinales : Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible d'être un mutagène sur les cellules germinales. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux des guides de l'OCDE 471, 473, 474, 475, 476 et 479.
Cancérogénicité : Pas de données finales pour cette substance.	A provoqué le cancer chez des animaux de laboratoire mais la pertinence de ces résultats pour l'être humain n'est pas certaine. Basé sur l'évaluation des composants de la substance.
Toxicité sur la reproduction : Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux des guides de l'OCDE 414 et 416.
Lactation : Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Specific Target Organ Toxicity, STOT)	
Exposition unique : Pas de données finales pour ce produit.	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Exposition répétée : Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux des guides de l'OCDE 408, 413 et 452.

Informations complémentaires

Pour la substance (Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene) elle-même:

Des concentrations de vapeur supérieures aux niveaux d'exposition recommandés sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires, peuvent causer des maux de tête et des vertiges, sont anesthésiques et peuvent avoir d'autres effets sur le système nerveux central. Le contact prolongé et / ou répété de la peau avec des produits de faible viscosité peut dégraisser la peau, entraînant une possible irritation et une dermatite. De petites quantités de liquide aspiré dans les poumons lors de l'ingestion ou de vomissements peuvent provoquer une pneumonite chimique ou un œdème pulmonaire.

Contient :

NAPHTALENE : L'exposition à de fortes concentrations de naphthalène peut provoquer la destruction des globules rouges, l'anémie et la cataracte. Le naphthalène a provoqué le cancer lors d'études sur des animaux de laboratoire, mais la pertinence de ces résultats pour l'homme est incertaine.

Nom	Toxicité Aiguë
Naphthalene	Mortalité par inhalation : 4 heure(s) CL50 > 0.4 mg/l (Concentration maximale atteignable sous forme de vapeur) (Rat) Mortalité par voie orale : DL50 533 mg/kg (Souris)



11-1-2 Informations sur le mélange

Aucune information disponible sur le mélange. Les informations sus-mentionnées correspondent à la substance «Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene » présente à une concentration de [10;100] % dans ce mélange.

11-1-3 Informations sur les voies d'exposition probables

Les voies d'exposition probables dans le cadre d'un usage normal du produit sont les voies digestives, cutanées et inhalatoires.

11-1-4 Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Voir la section 4-2.

11-1-5 Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Voir la section 4-2.

11-1-6 Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11-1-7 Absence de données spécifiques

Aucune information disponible sur le mélange. Les informations sus-mentionnées correspondent à la substance «Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene » présente à une concentration de [10;100] % dans ce mélange.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12-1 Toxicité

Données sur le mélange :

Aucune donnée disponible sur le produit fini.

Substances :

Ci-dessous les informations de la substance «Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene » présente à une concentration de [10;100] % dans ce mélange .

Présumée toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Test	Durée	Organisme	Résultat
Aquatique - Toxicité Aiguë	48 heure(s)	Daphnia magna	EL50> = 3 - <= 10 mg / l: données pour le matériau
Aquatique - Toxicité Aiguë	96 heure(s)	Oncorhynchus mykiss	LL50> = 2 - <= 5 mg / l: données pour le matériau
Aquatique - Toxicité Aiguë	72 heure(s)	Pseudokirchneriella subcapitata	NOELR 1 mg / l: données pour le matériau
Aquatique - Toxicité Aiguë	72 heure(s)	Pseudokirchneriella subcapitata	EL50> = 1 - <= 3 mg / l: données pour le matériau

12-2 Persistance et dégradabilité

Données sur le mélange :

Aucune donnée disponible sur le produit fini.

Substances :

Ci-dessous les informations de la substance «Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene » présente à une concentration de [10;100] % dans ce mélange.

Biodégradation:

Matériau - Devrait être intrinsèquement biodégradable

Hydrolyse:

Matériau - La transformation due à l'hydrolyse ne devrait pas être importante.

Photolyse:

Matériau - La transformation due à la photolyse ne devrait pas être significative.

Oxydation Atmosphérique:

Matériau - Susceptible de se dégrader rapidement dans l'air.

12-3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12-4 Mobilité dans le sol

Données sur le mélange :

Aucune donnée disponible sur le produit fini.

Substances :

Ci-dessous les informations de la substance «Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene » présente à une concentration de [10;100] % dans ce mélange.

Séparation probable des solides dans les sédiments et les eaux usées. Modérément volatile.

12-5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit n'est pas, ou ne contient pas, une substance qui est un PBT ou un vPvB.

12-6 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes attendus.

12-7 Informations écotoxicologiques supplémentaires

Données sur le mélange :

Aucune donnée disponible sur le produit fini.

Substances :

Ci-dessous les informations de la substance «Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene » présente à une concentration de [10;100] % dans ce mélange.

Persistence, dégradabilité et potentiel de bioaccumulation (substance)

Media	Test Type	Duration	Test Results: Basis
Eau	Prêt biodégradabilité	28 jour(s)	Pourcentage dégradé 58

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13-1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages

Collecter les déchets séparément.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être soit éliminés soit entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat, et conformément aux réglementations gouvernementales.





13-2 Informations complémentaires

Pas de données disponibles.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14-1 Numéro ONU	3082	3082	3082	3082
14-2 Nom d'expédition des Nations unies	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.



14-3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-	-
Classe ou division	9	9	9	9
Étiquette (s) de danger				
14-4 Groupe d'emballage	III	III	III	III

14-5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

14-6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

14-7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé.

14-8 Informations complémentaires

Pas de données disponibles.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15-1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Cette FDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.

15-2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas de données disponibles.

15-3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Date de création	Date de version	Date d'impression
12/06/2019	12/06/2019	12/06/2019



16-1 Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

16-2 Légende des abréviations et acronymes

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.
ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer. N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service. IATA : International Air Transport Association. IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses. DPD : Directive Préparation Dangereuses. N° ONU: Numéro des Nations Unies. N° EC : Numéro Commission européenne. CLP: Classification, étiquetage et emballage. VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

16-3 Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

16-4 Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H304	Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	STOT SE 3 H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges
H351	Carc. 2	Susceptible de provoquer le cancer.
H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066		L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

16-5 Informations complémentaires

Pas de données disponibles.

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.

**** Fin de la fiche de données de sécurité ****





VeryOne®

Fuel Improvers

A EURENCO Company

Commercial office

30, avenue Carnot
91300 Massy
France

Tel: +33 (0)1 80 00 21 90 – 22 32

www.veryone.com

Siège social et usine de Sorgues

1928, avenue d'Avignon
CS 90109 Sorgues
84275 Vedène Cedex
France

834 228 611 RCS Avignon -

Tel : +33 (0)4 90 33 62 00 – 63 26

S.A.S. / Ltd. Co. with a share capital of : 11,000,000 €

